



APERÇU

RAPPORT

sur les
PLANS et les PRIORITÉS
2011-2012



Chaque année, l'Agence produit son *Rapport sur les plans et les priorités* (RPP) qui présente son plan de dépenses pour une période de trois ans. Le document fournit aussi des renseignements détaillés sur les principales priorités de l'Agence et sur les résultats attendus pour la prochaine année, tout en établissant des liens avec les ressources requises.

Pour stimuler la reprise économique, l'Agence poursuivra ses interventions pour soutenir la diversification des économies régionales, appuyer la création et le développement de PME québécoises et aider ces entreprises à devenir plus concurrentielles.

Par exemple, par l'intermédiaire de l'*Initiative ponctuelle de renforcement des économies forestières du Québec* (IPREFQ), l'Agence continuera à offrir un important soutien à la diversification des collectivités touchées par la crise forestière.

L'Agence poursuivra aussi la mise en œuvre du programme *Infrastructures de loisirs Canada* (PILC), l'une des mesures du *Plan d'action économique du Canada* prolongées jusqu'au 31 octobre 2011.

L'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec a pour mission de promouvoir le développement économique à long terme des régions du Québec en accordant une attention particulière aux régions à faible croissance économique ou à celles qui n'ont pas suffisamment de possibilités d'emplois productifs. Dans le cadre de sa mission, l'Agence s'engage à favoriser la coopération et la complémentarité avec le Québec et les collectivités du Québec.





L'Agence en ACTION

À long terme, l'Agence vise le résultat stratégique suivant :

les régions du Québec ont une économie compétitive et diversifiée.

L'Agence suscite et appuie le développement économique au moyen d'activités diverses, soit

- de l'aide financière
- des services d'information et d'accompagnement
- des services de référence de la clientèle à d'autres ministères et organismes fédéraux
- des études

auprès de plusieurs bénéficiaires, dont principalement

- des entreprises (particulièrement les PME)
- des organismes à but non lucratif (OBNL).

En vue de promouvoir le développement et la diversification de l'économie des régions du Québec et pour atteindre le résultat stratégique qu'elle s'est fixé, l'Agence dispose, entre autres, de plusieurs programmes.

Programmes réguliers

- Diversification des collectivités
- Croissance des entreprises et des régions
- Recherche en développement régional

Programme national mis en œuvre au Québec par l'Agence

- Programme de développement des collectivités



La PLANIFICATION de l'Agence

Les priorités de l'Agence et l'ensemble de son intervention s'alignent sur les grandes priorités du gouvernement du Canada, tout en s'adaptant au contexte économique des régions du Québec et aux défis de gestion. L'intervention de l'Agence contribue à l'atteinte de résultats concrets pour encourager le développement des PME et des régions.

Toutefois, le développement économique est largement tributaire d'une part, des entreprises et des intervenants locaux et régionaux qui conçoivent et qui concrétisent les projets qu'elle appuie et, d'autre part, de la vigueur de la reprise économique. Les occasions d'affaires qui en découleront influenceront la quantité, l'ampleur, l'échéancier et le taux de succès des projets soutenus par l'Agence.



Les régions du Québec ont une économie compétitive et diversifiée.

Domaines d'intervention de l'Agence Dépenses prévues et ressources humaines¹

Activités de programme²

(en milliers de dollars)	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Développement des collectivités	128 687	152 931	136 436	114 961
Infrastructure	91 291	342 ³	14 844 ⁴	3 648
Mesures spéciales d'intervention	108 755	0	0	0
Compétitivité des entreprises	82 934	93 702	91 371	78 258
Positionnement concurrentiel des secteurs et des régions	35 493	22 744	21 793	18 100
Politiques, programmes et initiatives	5 323	5 675	5 436	5 209
Services internes	23 177	23 509	22 882	22 243
Dépenses totales prévues	475 660	298 903	292 762	242 419
Ressources humaines en équivalent temps plein		399	369	346

- 1 La diminution des ressources financières et des ressources humaines entre 2011-2012 et 2013-2014 est due à la fin du financement d'initiatives temporaires au cours des prochaines années. Les données présentées dans les tableaux constituent des prévisions basées sur l'information disponible au moment de la rédaction du RPP 2011-2012. Ainsi, le renouvellement ou l'ajout d'initiatives pourrait faire varier le montant et le nombre de ressources allouées.
- 2 L'Agence s'est dotée de cibles de résultats pour son résultat stratégique et pour chacune des activités de programme. La section 2 du RPP 2011-2012 fournit des précisions sur ces cibles et renseigne sur les indicateurs de rendement.
- 3 Les dépenses prévues en 2011-2012 pour l'activité de programme *Infrastructure* ne comprennent pas les fonds destinés au programme *Infrastructures de loisirs Canada*, car cette information n'était pas disponible au moment de la rédaction du RPP 2011-2012.
- 4 La hausse des dépenses prévues en 2012-2013 et 2013-2014 pour l'activité de programme *Infrastructure* est liée à la mise en œuvre du programme de contribution destiné à financer la construction d'un gazoduc entre Vallée-Jonction et Thetford Mines.



Les PRIORITÉS de l'Agence

En 2011-2012, l'Agence s'est donné quatre priorités établies en fonction de celles du gouvernement du Canada, des défis et des enjeux économiques des PME et des collectivités du Québec, et des principaux risques ministériels.



PRIORITÉS DE PROGRAMME

Priorité n° 1 : *Rendre les collectivités du Québec plus vigoureuses*

- appuyer l'entrepreneuriat et la création de PME
- soutenir la diversification des collectivités touchées par la crise forestière

Priorité n° 2 : *Aider les PME à devenir plus concurrentielles*

- Appuyer les PME en mettant l'accent sur :
- l'amélioration de la productivité
 - le développement et la commercialisation de produits innovants
 - les transferts technologiques
 - l'accroissement des débouchés sur les marchés internationaux



PRIORITÉS DE GESTION

Priorité n° 3 : *Améliorer l'approche de planification intégrée*

- Appuyer et encadrer encore mieux la démarche de planification et développer les outils associés pour favoriser un meilleur arrimage des plans et un meilleur alignement des activités réalisées aux résultats attendus et aux priorités de l'Agence

Priorité n° 4 : *Réviser les orientations et élaborer de nouveaux programmes*

- Entreprendre des démarches pour renouveler le cadre stratégique de l'Agence, son architecture des activités de programmes et ses programmes, et développer des outils pour mettre en œuvre les nouveaux programmes



Pour de plus amples renseignements sur les priorités de l'Agence, veuillez consulter le [*Rapport sur les plans et les priorités 2011-2012*](#).



Imprimé au Canada – juillet 2011

Catalogue : lu90-1/3-2011F

Photos : Nicolas Levesque, Mathieu Dupuis, Agence spatiale canadienne, Michel Julien

iStockphoto.com/zepperwing/SKLA/CEFutcher/wolv/bucky_z/NicolasMcComber/richaus/vm/2ndLookGraphics



Papier fait au Canada, 100 % de fibres recyclées.